

Époux ou Père

Prénoms
Carlos

Nom
DE FREITAS

Né le
02 janvier 1969

à
à **Créteil (Val-de-Marne)** heures

de (1)
Manuel DE FREITAS

et de (1)
Maria CAETANO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (2)

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau (3)

Épouse ou Mère

Prénoms
Claire Marie Lida

Nom
JOUANETAUD

Née le
11 mars 1970

à
à **Reims (Marne)** heures

de (1)
Alain Laurent JOUANETAUD

et de (1)
Ghislaine Geneviève Maria LAMIRAUX

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (2)

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau (3)

LIMEIL-BREVANNES

Mariage célébré à
le **04 juin 2011**

Les futurs époux ont déclaré (4)

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

14 heures **30**

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°
Mentions marginales (3)

le **04 juin 2011**

L'officier de l'état civil
Sceau



(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont appossés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Insérées sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître notaire à ».

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n° _____
 Décédé le _____
 à _____
 Délivré conforme aux registres, le _____
 Mentions marginales (1) _____
 L'officier de l'état civil
 Sceau

Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n° _____
 Décédée le _____
 à _____
 Délivré conforme aux registres, le _____
 Mentions marginales (1) _____
 L'officier de l'état civil
 Sceau

(1) Insérées sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

1er enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 351
 Le 27 mai 2009
 à 13 heures 52
 est né(e) (1) Tom Julien, Carls
 DE FRÉITAS
 du sexe masculin à Saint-Nau-
 cho-Fossés (Val de Narne)
 reconnu(e) (2) à la Naïrie de Lincol-
 Bessannes (Val de Narne)
 le 11 avril 2009
 par (3) les père et mère

Délivré conforme aux registres, le **08 JUN 2011**
 Mentions marginales (4) _____
 L'officier de l'état civil
 Sceau



Extrait de l'acte de décès n° _____
 Décédé(e) le _____
 à _____
 Délivré conforme aux registres, le _____
 Mentions marginales (4) _____
 L'officier de l'état civil
 Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
 (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
 (3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
 (4) Insérées sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° _____

Le _____ heures
à _____
est né(e) ⁽¹⁾

du sexe _____ à _____

reconnu(e) ⁽²⁾

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n° _____

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) » « par les père et mère ».
⁽²⁾ Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° _____

Le _____ heures
à _____
est né(e) ⁽¹⁾

du sexe _____ à _____

reconnu(e) ⁽²⁾

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n° _____

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».
⁽²⁾ Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
⁽³⁾ Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
⁽⁴⁾ Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.